

**POL3140 – Psychologie politique  
Hiver 2024**

**Horaire :** Mardi, 8h30-11h30  
**Examen final :** 23 avril, 8h30-11h30

**Objectifs et contenu du cours**

Ce cours fait le tour de perspectives psychologiques dans l'étude des comportements politiques des citoyens. Il met en lumière des recherches classiques et des développements récents. Il explore des notions comme l'obéissance à l'autorité, la conformité, la personnalité, la cognition, les émotions, et la biopolitique. Ces notions sont-elles pertinentes pour comprendre les principales décisions politiques des citoyens: participer en politique ou non, appuyer une position politique ou une autre, et voter pour un parti politique ou un autre?

**Pédagogie**

L'apprentissage se fera à partir de cours magistraux, de lectures obligatoires, et d'un travail de session. Le site web servira à la distribution des diaporamas diffusés en classe, des lectures obligatoires, des annonces ponctuelles, etc.

Il y aura deux examens. Ils auront lieu en personne en classe. Ils seront constitués de questions à choix multiples et de questions à développement. L'examen final portera sur la matière vue après l'examen de mi-session.

Comme travail de session, chaque étudiant doit produire une affiche scientifique ('poster'). L'objectif est de résumer les arguments et les démonstrations empiriques d'un article scientifique important de psychologie politique. Il faut choisir un article déjà publié dans une revue scientifique mais qui n'a pas été abordé dans les cours magistraux. Des directives précises se trouvent sur le site web. Le travail doit être remis via Studium en format PDF.

**Modes d'évaluation**

1 examen de mi-session	40%
1 examen final	40%
1 travail de session	20%

## Calendrier

- Cours 1      9 janvier      Présentation du cours; Qu'est-ce que la psychologie politique?
- Cours 2      16 janvier      L'obéissance à l'autorité  
  
Lecture: Milgram, Stanley. 1974. *Soumission à l'autorité: Un point de vue expérimental*, Paris: Calmann-Lévy. Chapitre 2.
- Cours 3      23 janvier      La conformité: L'influence des pairs  
  
Lecture: Milgram, Stanley. 1964. "Group Pressures and Action Against a Person", *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 69: 137-143.
- Cours 4      30 janvier      La personnalité 1: L'autoritarisme  
  
Lecture: Perrin, Andrew J. 2005. "National Threat and Political Culture: Authoritarianism, Antiauthoritarianism, and the September 11 Attacks", *Political Psychology*, 26: 167-194.
- Cours 5      6 février      La personnalité 2: Autres traits  
  
Lecture: Fowler, James H., & Cindy D. Kam. 2006. "Patience as a Political Virtue: Delayed Gratification and Turnout", *Political Behavior*, 28: 113-128.
- 13 février      **Pas de cours**
- Cours 6      20 février      La cognition 1: La formation des opinions  
  
Lecture: Sniderman, Paul M., Richard A. Brody, & Philip E. Tetlock. 1991. *Reasoning and Choice*, Cambridge: Cambridge University Press. Chapitre 2.
- Cours 7      27 février      **Examen de mi-session (40 points)**
- 5 mars      **Pas de cours (semaine de lecture)**
- Cours 8      12 mars      La cognition 2: Le changement d'opinion  
  
Lecture: Fournier, Patrick, Fred Cutler, & Stuart Soroka. 2019. "Who Responds to Election Campaigns?", dans *Duty and Choice*, Loewen & Rubenson (éd.), Toronto: University of Toronto Press.
- Cours 9      19 mars      Les émotions 1: L'intelligence affective  
  
Lecture: Marcus, George E., W. Russell Neuman, & Michael MacKuen. 2000. *Affective Intelligence and Political Judgment*, Chicago: University of Chicago Press. Chapitre 1.

Cours 10	26 mars	Les émotions 2: Autres approches
		Lecture: Healy, Andrew, Neil Malhotra, & Cecilia Hyunjung Mo. 2010. “Irrelevant Events Affect Voters’ Evaluations of Government Performance”, <i>Proceedings of the National Academy of Sciences</i> , 107(29): 12804-12809.
Cours 11	2 avril	La biopolitique 1: La génétique
		Lecture: Alford, John R., Carolyn L. Funk, & John R. Hibbing. 2005. “Are Political Orientations Genetically Transmitted?”, <i>American Political Science Review</i> , 99: 153-168.
Cours 12	9 avril	La biopolitique 2: Les réactions physiologiques
		Lecture: Oxley, Douglas R., Kevin B. Smith, John Alford, Matthew V. Hibbing, Jennifer L. Miller, Mario Scalora, Peter K. Hatemi, & John R. Hibbing. 2008. “Political Attitudes Vary with Physiological Traits”, <i>Science</i> , 321: 1667-1670.
	16 avril	<b>Date limite pour la remise du travail de session (20 points)</b>
	23 avril	<b>Examen final (40 points)</b>

---

### Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier et se termine le 30 avril 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d’examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

### Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l’objet d’une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l’absence**.

### Délais pour la remise d’un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d’un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

### **Prévention du plagiat**

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

### **Bibliothécaire et règles bibliographiques**

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

### **Le harcèlement, y compris à caractère sexuel**

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si

on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-témoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

### **Besoin d'écoute? Situation de détresse?**

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3<sup>e</sup> étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

---